

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 19 septembre 1998
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} Davy-Rousseau, Desmangeot, Foin, de Lavigne, Mercier-Derôme, de Roquefeuil, Védrine,
Mlles Baettig, Sabourin,
MM. Bancel, Delorme, Gautier, Huvet, Mortier, Nottale, de Roquefeuil.

étaient excusés

M^{mes} Bodouroff, de Crozes,
M. Chomette

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ La vie du Cercle :

Lecture d'une lettre du "Cercle Louis XVII" (M Loison) :

Cette association, récemment créée, nous reproche l'intitulé de notre « Lettre du Cercle Louis XVII ». C'est pourquoi M. Hamann, bien que notre publication soit de beaucoup antérieure à la naissance de ce cercle naundorffiste dissident, a décidé de renommer la publication incriminée. Toutefois, ayant constaté que ce « Cercle » est tenu informé au jour le jour de nos publications, y compris celles destinées aux administrateurs, il tient à rappeler que chaque Membre du « Cercle d'Études Historiques sur la Question Louis XVII » se doit de respecter une certaine déontologie, et ne pas divulguer les informations internes en dehors du Cercle.

Cahiers & Carnets Louis XVII :

Dans une prochaine livraison paraîtra une réponse à l'article de M. de Roche à propos des analyses de Louvain. Le Cercle représente une tribune, où chacun a le droit de s'exprimer, pourvu que se soit fait avec courtoisie. Les résultats des analyses sont ce qu'ils sont ; chacun est libre d'en penser ce que bon lui semble.

II/ Récit d'un livre :

"LES TROIS LOUIS XVII ÉVADÉS DU TEMPLE" de Jean-Pascal Romain
par René Huvet

(voir en annexe)

III/ Les Recherches :

Mme de La Chapelle :

Le tableau représentant la profanation de la basilique S^t Denis est dû à Hubert Robert. Son mandat d'arrêt est daté du 3 octobre, mais sa fouille à S^{te} Pélagie n'eut lieu que le 3 novembre. Il aurait pu avoir accès à certaines cellules.

Lecture d'une lettre citée par Courtois dans son ouvrage sue les papiers trouvés chez le tyran :

Lettre anonyme à Robespierre, sans date de lieu ni d'époque.

« Sans doute vous êtes inquiet de ne pas avoir reçu plus tôt des nouvelles des effets que vous m'avez fait adresser, pour continuer le plan de faciliter votre retraite dans ce pays. Soyez tranquille sur tous les objets que votre adresse a su me faire parvenir, depuis le commencement de vos craintes personnelles, et non pas sans sujet. Vous savez que je ne dois vous faire de réponse que par notre courrier ordinaire; comme il a été interrompu dans sa dernière course, cela est cause de mon retard aujourd'hui. Mais lorsque vous le recevrez, vous emploierez toute la vigilance qu'exige la nécessité *de fuir un théâtre où vous devez bientôt paraître et disparaître pour la dernière fois*. Il est inutile de vous rappeler toutes les raisons qui vous exposent; car le dernier pas qui vient de vous mettre sur le *sopha de la présidence, vous rapproche de l'échafaud*, où vous verriez cette canaille qui vous cracherait au visage, comme elle a fait à ceux que vous avez jugés. *Égalité*, dit d'*Orléans*, vous en en fournit un assez grand exemple. Ainsi , puisque vous êtes parvenu à vous former, ici, UN TRÉSOR SUFFISANT pour exister longtemps, ainsi que les personnes pour qui j'en ai reçu de vous, je vous attendrai avec grande impatience, pour rire avec vous du rôle que vous aurez joué, dans te trouble d'une nation aussi crédule qu'avide de nouveautés..... Prenez votre parti, d'après nos arrangements; tout est disposé. Je finis, notre courrier part, je vous attends pour réponse. »

IV/ Questions diverses

Questions de M. Pilayrou :

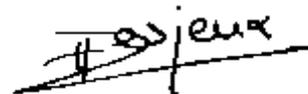
- 1) A-t-on déjà évoqué la possibilité d'une sortie du roi et d'une entrée d'un substitué par l'extérieur du Temple ?
 - lancement d'une corde du haut du bâtiment;
 - un substitué, placé dans une nacelle, est monté depuis le bas;
 - le roi est descendu par cette même nacelle.
- 2) Un membre du Cercle connaissant parfaitement les lieux et la vie quotidienne de l'endos serait-il volontaire pour se mettre dans la peau d'un comploteur et nous décrire une évasion réussie par ce moyen ? Et pourquoi ne pas organiser un concours sur ce thème ?

Dates des prochaines réunions :

17 octobre 21 novembre 19 décembre
Assemblée Générale : 24 janvier 1999

La séance est levée à 17^h30.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux

"LES TROIS LOUIS XVII ÉVADÉS DU TEMPLE"

de Jean-Pascal Romain

par René Huvet

INTRODUCTION

1. L'examen de passage du candidat Naundorff.

Raoul de Warren, qui signe la préface, résume le livre en quelques mots: "Il y aurait eu au Temple, non pas un seul substitué mort le 8 Juin 95, mais plusieurs, et - fait plus grave - ces substitués ne se seraient pas succédé comme il eût été logique mais certains d'entre eux auraient disparu provisoirement, pour réapparaître peu après". Mais le préfacier voit bien que, derrière cette révélation, se profile une question fondamentale pour l'historien: Naundorff fut-il un des substitués ou le véritable Louis XVII ?

Et nous assistons à un véritable examen de passage au cours duquel "un interrogateur particulièrement sévère s'efforce de "coller" le candidat et lui tend des pièges de toutes sortes." Il faut donc voir comment Jean-Pascal Romain mène l'enquête et comment il la conclut.

2. Trois questions et l'ombre de Barras.

L'historien rappelle qu'il a établi dans son premier livre "L'Énigme du Cimetière Sainte-Marguerite", que l'enfant mort au Temple le 8 Juin 1795 ne pouvait pas être Louis XVII. On ne remettra donc pas ce point en question.

Le mystère Louis XVII, dit l'auteur, commence le 19 Janvier 1794, et il examine d'abord ce qui s'est passé au Temple entre cette date et Thermidor. C'est la première grande question posée celle de savoir si Louis XVII est mort ou non entre Janvier et Juillet 1794.

La deuxième grande question, qui est centrale, concerne la présence de Louis XVII au Temple après Thermidor. Comme l'ombre de Barras domine cette période qui va de Juillet 94 à Juillet 95, c'est toute une perspective politique qu'il faut reconsidérer, en fait toute l'histoire depuis Robespierre jusqu'à Bonaparte, histoire qui s'éclaire si l'on comprend quel enjeu constituait l'Enfant du Temple. « ce drame du Temple, dit J.P. Romain, qui palpite étrangement au coeur de la Révolution Française, n'est pas seulement de là toute petite Histoire, c'est aussi un miroir révélateur où se démasque tout un aspect humain - ou inhumain - de la psychologie révolutionnaire, et, à sa lumière, bien des épisodes s'éclairent et se dégagent des simplifications partisanses ».

Enfin, une troisième grande question reste à élucider, celle du destin de Louis XVII. Si le fils de Louis XVI était bien au Temple après Thermidor, et s'il n'y est pas décédé, c'est donc qu'il s'en est évadé. Par déduction, Jean-Pascal Romain cerne la date de l'évasion dans les derniers jours de Mars 95, la question demeurant de savoir si, à cette date, un seul enfant est concerné, ou si ce sont deux enfants qui ont été enlevés.

I/ LES TROIS "MORTS" DE LOUIS XVII

A. Le décès de Janvier 94.

Jean-Pascal Romain commence par écarter la conclusion de Hastier, qui fait mourir le Dauphin début Janvier 94. Il récuse le témoignage, utilisé par Hastier, d'un certain agent anglais, en montrant que cet informateur du ministre britannique à Gênes croyait formellement à l'existence au Temple du petit Roi, toujours vivant en mars, en avril et en mai 94. Et il renvoie le lecteur aux papiers de Lord Grenville publiés par Gustave Bord dans "Autour du Temple".

De plus, les preuves que l'on a de l'enlèvement de l'enfant par Robespierre dans la nuit du 23 au 24 mai 94, de son bref séjour à Meudon et de sa réintégration probable au Temple, témoignent également qu'il était alors bien vivant. Dans les pages que J.P. Romain consacre à cet enlèvement de 24 heures, on découvre que la fameuse "note Payant" contenait des précisions concernant un projet d'évasion postérieur à l'enlèvement du 23 Mai, et d'ailleurs non réalisé. « Qu'y aurait-il d'in vraisemblable, demande J.P. Romain, à ce que, dès Juin 94, Robespierre ait envisagé la possibilité prochaine d'un enlèvement du petit Roi à son profit et cette fois à l'insu de ses collègues des Comités ? » On comprend en conséquence que l'un des objectifs du mouvement thermidorien ait été d'empêcher Robespierre de mettre la main sur le Roi de France et l'on s'explique l'empressement de Barras à se rendre au Temple le 10 Thermidor.

Répondant à l'argument de Hastier au sujet de la maladie de l'enfant, qui nécessitait les soins du Dr Thierry depuis Juillet 93, et dont l'issue fatale expliquerait la cessation des visites du médecin, J.P. Romain estime vraisemblable qu'un enfant encore affligé de "dévoisement" et d'entérite en Décembre 93 ait pu être remis "en bonne santé" par les Simon, aux commissaires (parmi lesquels se trouvait 1^e médecin Lorinet) trois ou quatre semaines plus tard. Après tout, l'arrêt des visites peut aussi bien signifier la guérison du malade que sa mort !

En fait, ajoute l'historien, aucun document d'archives ne permet de conclure au décès de Louis XVII le 2 Janvier 94 ni les jours suivants. Aucun document non plus ne permet d'affirmer qu'un substitué aurait été introduit au Temple le 17 Janvier, comme l'indique Hastier sur la foi des carnets de la blanchisseuse Clouet. La veuve Simon n'a cessé d'affirmer que, le jour de son départ, l'enfant était en parfaite santé, elle n'a cessé de soutenir qu'elle avait participé à son évasion et qu'elle l'avait revu en 1805. Elle n'aurait pas parlé ainsi si Louis XVII était mort sous ses yeux en Janvier 94. Quant à Simon, interrogé par les services d'espionnage anglais et espagnols après le 19 Janvier, il parle du petit Roi comme s'il était toujours vivant. Et ces mêmes services affirment que, le 30 Mai 94, Louis XVII vit toujours au Temple.

B. Du décès officiel de Juin 95 à celui de Mars.

1. Une hypothèse naundorffiste prétend que le cadavre autopsié par Pelletan et ses collègues le 9 Juin 1795 aurait été ensuite enfoui dans la chaux vive, au pied de la tour: ainsi le cercueil vide restait-il disponible pour l'enlèvement de Louis XVII endormi. J.P. Romain fait observer que cette hypothèse est en désaccord formel avec la note de Sénar (remise par ce dernier au baron de Batz) qui dit très précisément: "On avait caché le cadavre près d'une tour en terre et fait ouvrir un autre enfant". Il s'agit bien là de deux cadavres distincts et non plus d'un seul, comme le supposent les naundorffistes. Le problème est donc celui de la date du premier décès.

Pour tenter de tirer au clair cette affaire, le mieux est d'interroger les témoins qui ont vu le cadavre, ou ceux qui ont reçu leurs confidences. Les uns, comme le Dr Adoué, le Dr Tréhet ou le Dr Carlet, sont des élèves de Desault, et c'est finalement sur lui que l'enquête se resserre.

2. Dans une lettre insérée dans "La libre Parole" du 9 Juin 1894, le sculpteur Daragon affirme avoir connu intimement une nièce par alliance de Desault, Mme Thouvenin, née Calmet. « Madame Thouvenin, rapporte-t-il, nous a souvent dit qu'un enfant mort avait été présenté à Monsieur le Docteur Desault comme étant Louis XVII, mais que Monsieur Desault s'était formellement refusé de reconnaître dans cet enfant le jeune Dauphin" (Cité par Otto Friedrich, "Brelan d'adversaires").

Le 6 Mai 95, Desault avait été appelé, à soigner le prisonnier du Temple, mais il est très probable qu'il avait déjà eu l'occasion de l'approcher. On a sur ce point le témoignage de la Comtesse d'Armaillé, qui établit que Desault, conformément aux ordres de Barras, a bien visité Louis XVII au Temple dès le lendemain de Thermidor, au temps de Laurent. Rappelons qu'il mourut empoisonné le 1er Juin 1795, Pour avoir refusé de collaborer à la comédie montée par les Comités.

3. Puisque le cadavre présenté à Desault ne pouvait être celui de l'enfant mort le 8 Juin, c'est qu'il s'agissait d'un autre enfant, forcément mort antérieurement au 1er Juin. La date la plus vraisemblable d'introduction au temple d'un enfant moribond (sans doute pris à l'Hôtel-Dieu), introduction suivie rapidement de sa mort, paraît devoir se situer fin Mars 95, moment où Desault aurait été désigné pour l'autopsie.

Ainsi, l'enquête amène-t-elle à conclure que c'est le cadavre du faux Louis XVII présenté à Desault qui fut, au Temple même, « caché près d'une tour en terre », ainsi que l'a écrit Sénar. Ce dernier, imparfaitement informé, a cru qu'il s'agissait de Louis XVII. Cet événement, répète J.P. Romain, eut lieu à la fin de Mars 95, et ce n'est que deux mois plus tard, le 9 Juin, qu'on « fit ouvrir un autre enfant » par le Dr Pelletan et ses collègues Dumangin, Lassus et Jeanroy.

« On comprend, conclut J.P. Romain, qu'après son attitude en Août 1794 et en Mars 1795, la disparition de Desault - qu'elle fût naturelle ou "provoquée" - était nécessaire au préalable avant de reprendre avec des acteurs plus dociles le scénario funèbre qu'il avait alors fait échouer"

II/ LA RÉCLUSION DE LOUIS XVII

A. Présence au Temple de Louis XVII après Thermidor.

Cette question est d'importance: si c'est bien Louis XVII en effet que Laurent a reçu en garde, toutes les hypothèses plaçant l'évasion ou la mort de l'enfant royal à une date antérieure, sont obligatoirement fausses, et les prétendants dauphins qui assurent, comme Richemont, s'être évadés avant Thermidor, sont éliminés. Si au contraire, l'enfant n'est plus au temple après Thermidor, c'est qu'un substitué est remis à la garde de Laurent et toutes les évasions postérieures ne sont que celles de substitués, ce qui élimine notamment les évasions de Naundorff et d'Hervagault.

Trois témoignage permettent d'établir que c'est bien Louis XVII que Barras a trouvé au Temple:

1. Le témoignage de Barelle:

À l'époque du procès de Mathurin Bruneau, sous la Restauration, Barelle écrivait aux magistrats de Rouen: « On s'entretient fortement à Paris au sujet du fameux procès de l'individu soi-disant dauphin. Néanmoins, je ne m'aperçois pas que vous ayez puisé à la source pour éclairer votre religion dans une procédure aussi délicate qui occupe tous les esprits. Il existe des témoins oculaires: des municipaux qui ont accompagné le dauphin jusqu'au 11 Thermidor lors de la détention de la famille royale au Temple. Ceux qui souvent étaient avec Charles pouvaient bien le reconnaître ou être reconnus. De plus, les confrontations ou interpellations pourraient jeter quelque lumière sur un sujet si délicat. Principalement le chef de la bouche de S.M. Louis XVI et plusieurs municipaux qui ont été à sa garde lorsqu'il était au Temple aussi. Et plusieurs procès-verbaux à l'appui sont plus sûrs et plus véridiques que toutes les différentes relations que chacun écrit à sa manière ».

Les trois municipaux de garde du 9 au 11 Thermidor sont Tessier, Tombe et Lorinet arrêtés et incarcérés le 11 Thermidor, ils sont transférés dix jours plus tard à la prison du Plessis avec leur collègue Barelle. Tombe et Tessier sont libérés quelques semaines plus tard, Lorinet et Barelle seulement le 3 Décembre 94: ils ont eu le temps de parler ensemble du petit Capet, d'autant que Barelle l'aimait, paraît-il, beaucoup, et qu'il a dû s'informer de sa situation.

Lorinet était particulièrement qualifié pour témoigner de l'identité du prisonnier, puisqu'il avait été l'un des quatre commissaires qui avaient reçu Louis XVII des mains de Simon le 19 Janvier. Il n'est pas vraisemblable que, le 10 Thermidor, il ait présenté un substitué à Barras.

2. Le témoignage de Barras:

Barras nous a laissé plusieurs récits de sa visite au Temple le 10 Thermidor. J.P. Romain en privilégie trois: celui que Lenôtre a retenu, qui est de la main même de Barras, reproduit par Georges Duruy dans la préface des "Mémoires", celui de Lombard de Langres, publié par ce dernier du vivant même de Barras, en 1819 et qui a la préférence de Sainte-Claire-Deville, et celui des "Mémoires manuscrits" inédits de Barras, reproduit dans le catalogue de la Collection Émile Brouwet.

La synthèse de ces trois versions de la visite de Barras, permet de retenir les principaux signes pathologiques présentés par l'enfant: il souffrait de la tête et des genoux et ceux-ci étaient gonflés et livides; il se tenait difficilement debout, il ne dormait ni ne mangeait.

3. Le témoignage de Gagnié:

Le cuisinier Gagnié a laissé le récit d'une visite qu'il a faite à Louis XVII et qu'il date par erreur du "début de l'année 1795" alors qu'il a quitté définitivement le Temple le 29 Septembre 1794. « Je certifie, dit Gagnié, que cet enfant était véritablement le fils de Louis XVI, que j'avais servi aux Tuileries, le même que j'avais vu amener au Temple avec le Roi et prendre ses récréations dans le jardin en présence de toute sa famille, enfin le même que je vis après la mort de Louis XVI, lorsqu'il fut visité en présence d'un municipal qui était médecin, en ma présence et de celle de M. Callieux, administrateur ».

Gagnié connaissait en effet très bien Louis XVII. Il avait vu constamment le petit prince jusqu'au départ de Simon. Quelle que soit la date de la visite qu'il relate, elle est forcément postérieure au départ de Simon. Ce qui d'ailleurs nous importe, c'est la description que nous donne Gagnié de l'état pathologique du petit Roi, lequel, dit-il, avait le cou rongé de gale, une tumeur au genou et au bras, était courbé et accroupi et dans l'impossibilité de se redresser, et enfin refusait de manger depuis trois jours. La similitude de cette description et de celle de Barras nous montre qu'il s'agit bien du même prisonnier. Cette description est aussi la même que celle que Desault a donnée de l'enfant visité par lui en Août 94.

J.P. Romain conclut donc que plusieurs preuves nous permettent d'affirmer que Louis XVII était présent au Temple le 11 Thermidor et que c'est bien lui qui a été remis à Laurent: le fait qu'aucun des 144 commissaires ait jamais affirmé la disparition définitive de Louis XVII avant le 9 Thermidor, le témoignage de Barelle et le recoupement des témoignages de Barras et de Gagnié.

B. Barras et Louis XVII.

Le cas de Barras et sa personnalité méritent de retenir un instant notre attention, anticipant quelque peu sur l'ordre logique de l'analyse de J.P. Romain.

Le 9 Thermidor, on le sait, Barras est revêtu des pleins pouvoirs et du titre de général en chef de l'armée de l'intérieur. Il donne sa démission le 12 à la Convention Nationale. Pendant ces quatre jours, il ne pense qu'au Temple, et il n'a qu'une idée: se rendre maître de la destinée de l'enfant royal. on peut même penser qu'il n'a contribué à la chute de Robespierre que pour empêcher l'Incorruptible de mettre la main avant lui sur le Roi de France.

Le 10 Thermidor, à 6 heures du matin, avec cinq lieutenants, il se rend au Temple. Le 11 Thermidor, il installe Laurent comme seul gardien des enfants de Louis XVI. Le 12 Thermidor, il nomme Liénard comme économiste du Temple; la femme de Liénard s'occupera de la lingerie. Ainsi, les deux postes clés de la prison du Temple sont confiés à des hommes de Barras.

En Octobre, a lieu l'escamotage du Dauphin par Laurent et ses complices. Le 28 Octobre, Reverchon et Goupilleau de Fontenay sont envoyés en pleine nuit au Temple par leurs collègues du Comité de Sûreté Générale « pour y vérifier et constater la présence des prisonniers ». Goupilleau de Fontenay, un des principaux appuis de Barras, était déjà avec lui lors de la visite du 10 Thermidor, et il était revenu au Temple le 31 Août, et peut-être encore d'autres fois. Plus tard, il s'opposera vivement à la livraison à l'Espagne du prisonnier du Temple. Ainsi, en faisant mettre le dauphin à l'abri, Barras poursuivait le plan dont le coup d'état de Thermidor avait été le point de départ. « la mainmise sur le Roi Louis XVII, note J.P. Romain, fut une action secrète dont Barras posait déjà les jalons essentiels dès les 10 et 11 Thermidor ».

L'historien fait cette réflexion très intéressante: « Sans la prodigieuse aventure de l'Empire, qui sait si l'aube du XIX^{ème} siècle n'aurait pas vu le rétablissement de la monarchie constitutionnelle avec un jeune prince de quatorze ans, à l'exclusion des princes frères de Louis XVI et des émigrés, mais au profit de Barras et de ses amis ? »

Barras, en fin politique, avait vu où conduisait la dictature de l'Assemblée unique, et il comptait stabiliser son propre pouvoir en rétablissant la monarchie. « Comment ne pas admettre, dit encore J.P. Romain, que l'astucieux Barras n'ait pas envisagé comme une possibilité en réserve, mieux que l'aboutissement des douteuses négociations qu'il a menées un moment avec le Roi des émigrés, le rétablissement de la monarchie constitutionnelle au profit d'un prince mineur qui lui devait tout, même la vie ? ». Et il ajoute : « Il ne faut pas

oublier qu'à cette époque, le sentiment monarchique et l'attachement à la dynastie à peine renversée, étaient extrêmement puissants ».

Pourquoi, alors, Barras n'est-il pas parvenu à ses fins ? On peut penser qu'enlisé dans les voluptés du Directoire, il a trop lardé et finalement manqué son heure. Et puis, dans l'ombre, un autre général attendait la sienne, et, lui, ne l'a pas ratée. Pour arrêter l'ascension du petit corse, il eût fallu un pouvoir fort, un pouvoir unique, non divisé en cinq. Ce qui permet à notre auteur de conclure: « Seul, cet événement bien inattendu que fut l'ascension prodigieuse du petit général Bonaparte, bouleversa finalement tous les plans des uns et des autres et ruina toutes les possibilités d'avènement au trône d'un Louis XVII vrai ou supposé ».

Si l'ambition de Barras n'aboutit pas, faute d'une volonté politique capable de créer l'événement, elle permit du moins la réalisation de la première partie du plan, qui consistait à faire sortir l'enfant du Temple. Et cette réalisation se fit en deux temps, le premier temps ayant consisté à dissimuler Louis XVII dans le Temple, en lui substituant un enfant muet.

C. Le muet aux cheveux rouges.

Comme pour la démonstration de la présence de Louis XVII au Temple après Thermidor, trois témoignages vont contribuer à nous convaincre de la présence au Temple, fin 94, d'un enfant qui ne pouvait pas être Louis XVII, sans que pour autant l'enfant Roi soit sorti de sa prison.

I. Le témoignage d'Harmand de la Meuse.

Le 19 Décembre 1794, le conventionnel Harmand de la Meuse et ses collègues Mathieu et Reverchon, tous trois membres du Comité de sûreté Générale, viennent au Temple pour y visiter les enfants de Louis XVI. Le récit qu'Harmand de la Meuse fera de cette visite est bien connu de tous. Les spécialistes de la question. Il fut publié en 1814 et une deuxième édition parut en 1820, après la mort d'Harmand.

L'enfant décrit dans ce récit regarde fixement son interlocuteur et ne dit pas un mot, malgré toutes les sollicitations de ses visiteurs. Il semble évident que cet enfant n'est pas celui qu'avaient vu Barras et Gagnié le 10 Thermidor, qu'il n'est pas davantage l'enfant visité par Desault en Août 94., en un mot qu'il n'est pas Louis XVII. D'une étude sérieuse du document Harmand de la Meuse, une conclusion s'impose: le substitué était sourd-muet.

2. Le témoignage de Gomin.

Au témoignage d'Harmand de la Meuse, on peut joindre la précieuse confirmation de Gomin, qui a assisté à la visite des trois conventionnels et qui a fait part à Beauchesne des réflexions que lui inspirait le récit d'Harmand, auquel d'ailleurs il apporte quelques corrections de détail. Gomin ne se laisse pas impressionner par les affirmations d'Harmand, lequel était mort depuis vingt ans. A la question de savoir de quand datait le mutisme du prisonnier (dans l'hypothèse où il n'eût pas été sourd-muet de naissance), Gomin précise qu'il ne peut rien affirmer, puisqu'il était entré au Temple quatre mois après Laurent. Ainsi, non seulement il ne nie pas ce silence obstiné de l'enfant devant les trois conventionnels, mais encore il admet son mutisme permanent précédant cette visite. Il avoue que l'enfant ne lui avait jamais parlé, depuis le 8 Novembre jusqu'à la visite d'Harmand, prouvant en même temps que, dès le 8 Novembre, l'enfant visité par Harmand et ses collègues tenait déjà dans sa prison le rôle du petit Roi.

On sait encore, par certains propos de Gauny, Commissaire Civil de la Section du Temple, que Louis XVII a eu les cheveux coupés au plus tôt au début d'Août 94, et évidemment coupés assez ras pour permettre de dégager les plaies qui couvraient sa tête. Or, rappelle J.P. Romain, Harmand a trouvé le 19 Décembre 94 un enfant « aux cheveux beaux et longs ».

C'est évidemment la description exacte de l'enfant qu'il a trouvé au Temple, que Gomin nous donne, et cette description correspond non seulement à celle du récit d'Harmand, mais encore aux caractères du cadavre du cimetière Sainte-Marguerite: dos voûté, membres grêles et démesurément allongés aux dépens du buste. Beauchesne nous apprend de plus que ce prisonnier n'avait pas les yeux bleus.

3. Le témoignage de Madame Bertrand.

On peut lire ce témoignage dans « La Restauration convaincue d'hypocrisie » de Suvigny. Mme Veuve Ladrée, dans un certificat daté du 12 Février 1848, nous apprend que Mme Bertrand, rentière, demeurant rue du Temple, avait pour amie une dame de Vitry qui avait été nourrice du fils de Louis XVI. Or, cette nourrice, mandée au Temple « pour reconnaître son élève », déclara que « son élève » avait les yeux bleus alors que l'enfant du Temple les avait noirs, et les cheveux blonds, alors que l'enfant les avait rouges. C'est bien le même enfant que l'on exhuma du cimetière Sainte-Marguerite, dont les cheveux étaient rouges.

C'est encore le prisonnier que trouvera Lasne à son arrivée au Temple, le 31 Mars 95, et dont il dira qu'il « ne rompait jamais le silence ».

J.P. Romain résume ainsi ce chapitre: « La substitution d'un sourd-muet rachitique et scrofuleux à Louis XVII, sa présence au Temple, au 2ème étage de la grande tour, de Novembre 1794 à Février 1795, en Avril et Mai 1795, et enfin du 5 au 8 Juin 1795, sa mort au Temple le 8 Juin et son inhumation au cimetière Sainte-Marguerite tels sont les faits établis par les documents et les témoignages. Aucune hypothèse sur la question Louis XVII qui ne tiendrait pas compte de ces faits, non plus que de la présence de Louis XVII au Temple le 11 Thermidor et de sa remise à Laurent ce jour-là par les trois municipaux de garde, ne saurait être tenue pour valable ».

Pour les périodes de Mars 95, et de fin Mai et début Juin, d'autres documents et témoignages, nous allons, le voir, indiquer que ce n'était plus le muet aux cheveux rouges qui tenait la place de Louis XVII.

III/ LES TROIS ÉVASIONS DE LOUIS XVII

A. Le "Jeune Prince" de Bellanger.

M. Pézieux, dans la préface de son ouvrage « Fin de la Révolution », de 1884, publie le témoignage du Dr Carrière, élève de Desault. Le Dr Carrière, qui a rapporté la scène au Dr Adoué, raconte que Desault, après avoir ausculté le petit prisonnier, ne retrouvant pas sur lui la tumeur scrofuleuse qu'il lui connaissait, s'écria, avec un juron : « Ils ont enlevé l'enfant ! ». Or cet enfant que Desault venait voir, il savait qui il était: le muet aux cheveux roussâtres. Cette scène se déroulait fin Mai 1795, et Desault mourra le 1er Juin. Qui donc était l'enfant introduit à la place du muet ? Il avait les allures d'un convalescent et il parlait. Était-ce Louis XVII ?

La déposition de Bellanger, commissaire civil de garde au Temple le 31 Mai, confirme les informations précédentes, et c'est Bellanger qui appelle l'enfant « le jeune Prince ». Le séjour au Temple de ce prisonnier, entre la dernière visite de Desault le 30 Mai (d'après Beauchesne et ses informateurs Lasne et Gomin) et le 5 Juin, jour où Pelletan trouva le muet réintégré dans sa chambre) n'a peut-être duré qu'une huitaine de jours, si l'on prend à la lettre le témoignage du Dr Adoué et si l'on accepte la date de Beauchesne.

Or, il se trouve qu'un personnage prétendant être Louis XVII a fait un récit de son évasion du Temple qui correspond exactement au cas de l'enfant en question, que l'on nomme « le jeune Prince ». Ce personnage est Hervagault. Il raconte que, vers la fin de Mai 95, sa garde-malade lui annonça son prochain départ du Temple, que son enlèvement eut lieu le 4 Juin et qu'il fut effectué par trois royalistes, qui l'emmenèrent à Passy, puis en Vendée. Ainsi, ayant vécu au Temple au moins quelques jours, et s'étant évadé avant le 8 Juin, il a pu facilement en imposer lorsqu'il affirma qu'il était Louis XVII. Était-il possible qu'il le fût ?

À cette question, Jean-Pascal Romain répond résolument: non, et il donne trois raisons de cette impossibilité. D'abord, dit-il, la date de son évasion serait trop tardive: en quittant le Temple, fin Mars, Laurent ne pouvait pas laisser le véritable Dauphin dans sa prison. Ensuite, jamais Louis XVII n'aurait été remis par les gardiens du Temple à des libérateurs royalistes. Enfin, lorsqu'il parle de son séjour antérieur au Temple, Hervagault cite des détails totalement invraisemblables, ainsi quand il affirme qu'il fut permis à sa soeur de prendre ses repas avec lui et de le retrouver au moment des jeux.

Pour J.P. Romain, il n'y a aucun doute sur la personnalité du Jeune Prince de Bellanger, et c'est au moins là une certitude qui reconforte, parmi tant d'hypothèses et de questions non résolues : Le Jeune Prince était le faux-dauphin Hervagault.

B. L'adroit joueur de volant.

Dans le récit de Gomin recueilli par Beauchesne, on relève la présomption d'une autre substitution, qui se situerait à la fin de février 1795.

L'enfant décrit par Gomin-Beauchesne est triste, atone et dans un sérieux état d'épuisement. Comme cet enfant ne parle pas, c'est bien le muet vu par Harmand en décembre, et qui alors pouvait encore marcher. Son état s'est donc aggravé fin février et, si l'on en croit Lasne, s'aggraverait encore d'ici fin Mars.

On est donc fort surpris d'apprendre, toujours selon Gomin, qu'au début de mars 95, « si les forces de l'enfant lui permettaient cette distraction, on montait dans les combles de la grande tour, et dans cette vaste salle dont le milieu était libre, on faisait une partie de volant. à ce jeu; le jeune invalide se défendait parfaitement; son coup d'oeil était sûr, sa main prompte ». Ce joueur de volant si adroit pouvait-il être le malheureux qui, quelques jours auparavant, était à peine capable de se lever ?

Les contradictions contenues dans un récit sont généralement l'indice que le récit est vrai (cf. les évangiles); quand on invente on ne se contredit pas grossièrement. Si, dans les derniers jours de février, Laurent et Gomin devaient porter le prisonnier, ainsi que Beauchesne le rapporte, et si, dans les premiers jours de mars, le prisonnier jouait adroitement et sans peine au volant, c'est qu'il ne s'agissait pas du même enfant.

Une deuxième substitution aurait donc amené au Temple, début Mars, un autre enfant que le sourd-muet. Le Commissaire Civil Debierné venait alors au Temple sans mandat officiel, grâce à Gomin qui était son parent, et il apportait des cadeaux à l'enfant. Or, le dévouement et l'affection de Debierné pour le petit prisonnier cessent brusquement le 31 Mars. Est-ce que l'enfant qui l'intéressait - lui qui était royaliste - n'était plus au Temple ? Il n'est pas sans intérêt de noter que des bruits d'évasion du Temple circulèrent dans Paris au début d'Avril 95.

Selon J.P. Romain, à la fin de Mars 95, on se trouve avec quatre Louis XVII sur les bras: l'enfant de l'hôpital (dont nous avons parlé dans la première partie), qui meurt au 2^{ème} étage et qui a été l'officiel au moins pendant quarante-huit heures; le muet aux cheveux rouges, qui va retrouver sa place au 2^{ème} étage; le vrai Dauphin, qui est quelque part dans la Tour; enfin, notre sportif, l'adroit joueur de volant. Où était ce dernier ? Il ne manquait pas de place, dit l'historien, dans l'enclos du Temple, soit dans les tours, soit dans l'ancien palais du Grand Prieur.

Voici donc, reconstitué, le mécanisme des substitutions et des évasions de fin Mars 95 :

1. On introduit au Temple l'enfant de l'hôpital, qui meurt deux jours après son entrée. On l'enterre clandestinement et l'on fait évader Louis XVII dans le cercueil.
2. On fait sortir du Temple le joueur de volant, qui n'a fait que remplacer le muet pendant quelques semaines. Les moyens de cette évasion pouvaient être facilement trouvés par Laurent.
3. Le 31 Mars, le muet réapparaît et joue à nouveau le rôle de Louis XVII. Laurent a terminé sa mission et quitte le Temple.

Jean-Pascal Romain cite le témoignage de M. du Cluzel, qui confirme et explique la double évasion de fin Mars 95. Celle qui utilise la bière de l'enfant mort se serait opérée, ainsi que l'affirmait Bottot, au profit des

« membres du parti républicain ». Un sosie de Louis XVII - notre joueur de volant sorti du Temple - attendait au numéro 6 de la rue de Seine, sous la surveillance des agents de Barras. Louis XVII, transféré du cercueil dans une manne d'osier, était remis à du Cluzel et à son complice le Docteur Renaut, qui le transportaient rue de Seine. Quelques jours après, les deux royalistes reprenaient, non le vrai Dauphin, mais le joueur de volant, qui devenait l'évadé officiel. Cela ne nous dit hélas pas ce que devient alors le vrai Louis XVII, mais le scénario est tout à fait plausible.

Résumons: Deux enfants seraient sortis du Temple fin Mars 1795, le vrai Louis XVII et le sosie du vrai Louis XVII, qui avait tenu sa place (ou la place du muet qui jouait le rôle du Dauphin) pendant quelques semaines, et qui fut livré à des royalistes dupés. Jean-Pascal Romain ne se résout pas à conclure simplement à cette double évasion, il préfère s'en tenir au conditionnel et poser le dilemme :

- Ou bien il y aurait eu deux évasions et Naundorff était le joueur de volant dont le départ du Temple doubla l'évasion de Louis XVII.
 - Ou bien il n'y aurait eu qu'une seule évasion, et dans ce cas il faudrait admettre que Naundorff était Louis XVII.
- Mais J.P. Romain ne nous dit pas ce que devient alors le joueur de volant Naturellement, c'est cette conclusion que retiennent les naundorffistes lorsqu'ils annexent Jean-Pascal Romain.

CONCLUSION

1. La première analyse discontinuiste.

La rigueur de la démonstration de Jean-Pascal Romain ne peut échapper au lecteur, mais, il faut aller plus loin et reconnaître que le travail accompli par l'historien à propos de la question Louis XVII dépasse la simple rigueur pour se hausser au niveau d'une véritable méthode. On peut définir cette méthode comme analyse comparée et comme approche expérimentale déductive. C'est ainsi que, dans l'introduction qu'il a rédigée pour ce livre, M. Jacques-Bernard Roumanès présente l'oeuvre de son père. En tant qu'épistémologue, il s'intéresse particulièrement, cela se comprend, à la méthode pratiquée par l'historien.

La méthode est expérimentale en ce sens que, pour Jean-Pascal Romain, « le fondement de la vérité historique est à rechercher dans la succession toujours imprévisible des faits, lesquels peuvent être littéralement reconstruits d'après le faisceau des témoignages...C'est-à-dire que cette approche utilise, au moins dix ans avant les structuralismes et les constructivismes, ce qui constituera leur ingrédient majeur : la discontinuité des faits historiques ». On peut apprécier, en effet, tout l'intérêt que présente une méthode en avance sur les connaissances de son temps, sur ce qui sera « l'épistémè » des décennies suivantes, selon l'expression de Michel Foucault.

Cette version "discontinuiste" des faits historiques, M. Roumanès l'oppose à toutes les versions hypothétiques et finalistes généralement utilisées dans les ouvrages sur Louis XVII. Elle heurte sans doute la "sensibilité cartésienne" des Français, qui sont si fiers de leur esprit rationnel qu'ils ne voient plus que lui, se privant ainsi de l'indispensable ouverture d'esprit à ce que la pure rationalité ne peut comprendre. Dans le cas de Jean-Pascal Romain, on appréciera la valeur d'une méthode qui place les faits imprévisibles avant l'hypothèse, au lieu de soumettre les faits à une hypothèse préalable.

2. Défendre une cause ou défendre la vérité.

C'est en vertu de sa méthode, que Jean-Pascal Romain se refuse à défendre la cause naundorffiste, même si l'examen de passage qu'il a fait subir à Naundorff (et dont le détail n'est pas totalement pris en compte dans cet exposé) lui est largement favorable. En effet, l'historien va jusqu'à écrire en conclusion : « L'hypothèse qui fait de Naundorff le véritable Louis XVII, apparaît encore, malgré certaines obscurités, comme la plus acceptable des solutions envisagées concernant l'origine de ce personnage énigmatique ». Et cependant, M. Roumanès l'affirme sans ambiguïté : « Autant le dire une fois pour toutes, non, Jean-Pascal Romain n'était pas naundorffiste ! ». Et il ajoute ces mots très remarquables : « Et cela parce qu'à l'évidence, on ne peut à la fois défendre une cause et la vérité. Il faut choisir. Et Jean-Pascal Romain faisait partie de ceux qui, en histoire comme dans n'importe quelle discipline, ne choisissent jamais que la recherche de la vérité ».

Voilà une profession de foi qui, vous en conviendrez, correspond tout à fait à l'inspiration qui a présidé à la création, par M. Hamann et Mme Petit, du Cercle d'Études Historiques sur la Question Louis XVII. C'est bien la vérité que recherche notre Cercle, et il sait que cette quête exclut la défense d'une cause, quelle qu'elle soit.

Quelqu'un a voulu railler notre Cercle en écrivant : « Je n'ai jamais vu que l'on puisse organiser un rassemblement autour d'un point d'interrogation ». Eh bien, nous prouvons qu'un tel rassemblement est possible et l'oeuvre de Jean-Pascal Romain, qui se termine par un point d'interrogation au sujet de Louis XVII, nous invite à poursuivre notre tâche de recherche au service de la vérité.